



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 9 juin 2023

Objet : Question parlementaire n° 7952 du 2 mai 2023 de Madame la Députée Octavie Modert concernant « Responsabilité dans le cas de transmission de maladies lors du don de sang ».

Monsieur le Ministre,

En date du 2 mai 2023, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Premier Ministre, Ministre d'État.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Octavie Modert.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Santé

(s.) Paulette Lenert